

Primary Source Documents, Transcriptions, Extracts and / or Abstracts

Primary Source Document: *Jean Paul Pouilly's Family Pension In Saint Malo, France - 23 March 1774*

Primary Source Archival Repository:

Archives Canada France

Website Link: <http://www.archivescanadafrance.org>

Primary Source Archival Database:

Archives nationales d'outre-mer (ANOM, France)

Search Link: [Search](#)

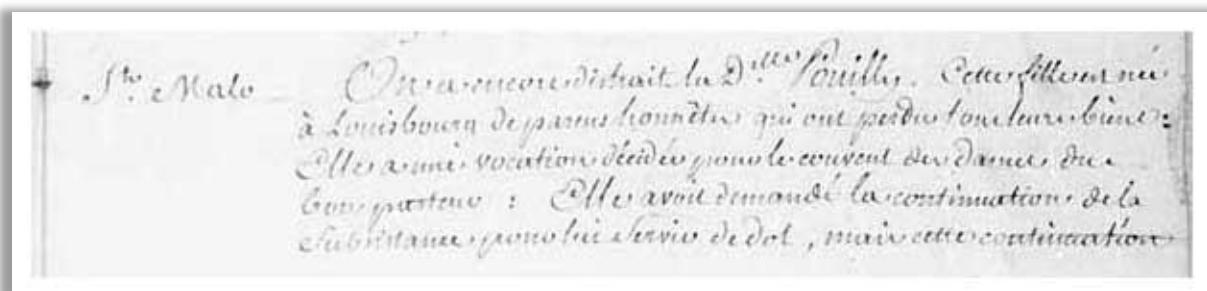
Primary Source Document Description:

Description Link: [Numéro 78. Mémoire concernant la vérification des rôles de subsistance aux Acadiens réfugiés en France et observations sur un certain nombre de cas particuliers.](#)

[Number 78. Memorandum for the verification of the roles of subsistence to the Acadians fled to France and observations on a number of cases.](#)

Image Link: [\(ANOM\), COL G1 466, Folio 7, Page/Image 3.](#)

Primary Source Document Extract:



Note: To view images on the Archives Canada France website you must have Adobe SVG Viewer installed on your PC.

Primary Source Document Extract Translation: (Note: Incomplete pending further translation)

French Transcription:

On a **in core distract la d'elle Pouilly.** Cette fille en nee a Louisbourg de **parens hour etes** qui ont perdu tous leurs biene: Elle a uni vocation decider pour le couvent des **dasuer du bou pasteur:** Elle avoir demandé la continuance de la subsistance pour lui servir de **dot**, mari cette continuacion.

English Translation:

It has been a distraction **to her** Pouilly. The daughter of parents born in Louisbourg who lost all their possessions: She decide on a calling to join the Convent of **Dasuer** of the Good Shepherd: She having requested the continuance of subsistence to serve as his dowry, her husband's continued.

Le Rattachement	56,200.
à 18 et 20 ans sont réduits en fond de	
27,000	
23. Off. administratif	4,900
147. Habitants	17,718
Le bénéfice est de	<u>8,682.</u>
<p>Indépendamment de ces traitements, il y auroit encore 333 individus de l'administration, auxquels le Rattachement payoit la subsistance, et qui figuraient. Monseigneur avoit ordonné uniforme pour la dépêche du 15 fevrier, à complexe du 1^{er} avril de la même année. La subsistance formant un objet de 47,952.</p>	
<p>Parmi ces personnes dont la subsistance avoit été réapprouvée, il s'en trouvoit qui sont absolument hors d'état de subsister, et d'autre auxquelles on ne peut refuser de continuer le traitement jusqu'à 18 ans : il étoit fait un examen rigoureux Monseigneur venant par l'état-major que le nombre des personnes réduites à 53, qui sont qui ne contiennent que 1,322</p>	
Il y a donc un bénéfice de <u>43,630.</u>	
<p>Il résulte que la famille de l'ordre royal chante le premier arrangement continué</p>	
Pour la pension	54,200.
Pour les subsistances	17,952.
	} 102,152.
<p>Monseigneur a présentement que</p>	
Pour la pension	45,618.
Pour les subsistances	4,320.
	} 49,838.
Le bénéfice actuel est de <u>52,314.</u>	
<p>Monseigneur pour la dépêche du 16 fevrier.</p>	

Primary Source Document Extract Translation: (Note: Incomplete pending further translation)

avoir ordonné la première réforme à compter du 1^{er} avril 1773, mais cette réforme étant trop courte et plusieurs ayant protesté devant que les boulangeries ne proposent pas de faire commerce dans toutes les paroisses la première réforme fut à compter du 1^{er} juillet 1773.

Ces personnes qui se trouvent dans la ville ou le présent arrondissement seront très malheureuses, si on fait leur le chêmage leur traitement, on propose de leur conserver également jusqu'au 1^{er} juillet 1776. À cette époque, il n'y aura plus qu'un personnel à comprendre dans le présent état.

La plus grande partie de ces familles étant dans le pays d'Aunis, il conviendra de faire à l'environs le fonds du kg. 858. à Rochefort, sans aux autres points à Pontendre avec le Dernier pour l'équitation de ce qui sera mis dans chacun. Cette réunion sera conservée plus facilement l'objet total.

On a distribué deux fois trois soldats qui sont dans le pays d'Aunis.

AVANT

Rochefort - 1. Le M^r. Chabot, âgé de 65 ans, soldat infirmier, il a servi pendant 28 ans à Québec; il avait démissionné comme canadien pour la retraite de l'habitation, mais il doit être payé, car il a été payé par son régiment, on propose de lui accorder une pension de soldat de 9^{fr} par mois.

Rochefort - 2. Le M^r. Pierre Girard, âgé de 58 ans, a servi pendant 22 ans à l'île Royale, comme soldat; on propose de lui donner un traitement, ainsi que la pension et son infirmité sera accordée immédiatement de 9^{fr} par mois.

Le Havre - 3. Le M^r. Greffin, âgé de 59 ans, a servi pendant 28 ans et il est dans le pays d'Aunis.

On propose de lui accorder 9^{fr} par mois.

St. Malo - On a rencontré dans la d^e M^r. Pouilly. Cette personne à Louisbourg de parus hommes qui ont perdu leur bras ou une jambe à l'ennemi, voient depuis le couvent des dames de la croix protestant: Elle a demandé la continuation de la clôture, qu'on lui ait donné, mais cette continuation

